



Votre préfecture
se modernise
Ne perdez plus
de temps
aux guichets

MON CHANGEMENT D'ADRESSE EN LIGNE 24h/24, 7j/7

Vous êtes titulaire d'un certificat d'immatriculation (format ZZ-123-ZZ), effectuez votre changement d'adresse en ligne. Vous recevrez à votre domicile une étiquette à apposer sur votre certificat d'immatriculation. Vous pourrez également changer votre adresse pour d'autres services (impôts, caf etc, etc...).

Connectez-vous sur :
service-public.fr



Comment changer d'adresse en ligne ?

Le changement d'adresse en ligne pour un certificat d'immatriculation. C'est une opération gratuite jusqu'au 3^{ème} changement:

- Elle peut s'effectuer jusqu'à un mois après le déménagement ou par anticipation, jusqu'à un mois avant le déménagement,
- Elle n'est plus possible en ligne à partir du 4^{ème} changement d'adresse,
- Elle n'est pas possible pour les cyclomoteurs immatriculés avant 2009.

Si je suis dans l'un de ces deux derniers cas, je me rends à la préfecture de la Loire-Atlantique (6 quai Ceineray - 44000 Nantes)

Je me connecte sur service-public.fr

1. Je crée un compte sur le portail service-public.fr (ce compte peut être utilisé pour d'autres téléservices comme les impôts ou la Caf) ;
2. J'accède à la démarche de déclaration de changements de coordonnées,
3. Je me munis de mon certificat d'immatriculation ;
4. Le numéro de formule et le numéro d'immatriculation de mon véhicule me sont demandés. Le numéro de formule à 11 caractères se trouve sur le devant du certificat d'immatriculation, ou dans la partie correspondant au coupon détachable.

Une fois la procédure terminée, que se passe-t-il ?

- Pour un changement d'adresse effectué dans le mois suivant mon déménagement :

1. Je reçois un mail contenant la référence de ma demande et me confirmant la transmission de cette demande au système d'immatriculation des véhicules (SIV).
2. Quelques jours plus tard, je reçois un nouveau mail m'indiquant que ma demande a été prise en compte.
3. Une étiquette comportant ma nouvelle adresse m'est adressée à mon domicile.
4. Je colle cette étiquette au niveau de l'ancienne adresse sur le certificat d'immatriculation à la rubrique C.3

- Pour un changement d'adresse effectué dans le mois précédent mon déménagement :

1. Depuis mon espace service-public.fr, j'ai une notification définitive d'enregistrement de ma déclaration, le jour de mon emménagement effectif ;
2. Je reçois directement à mon domicile une étiquette comportant ma nouvelle adresse ;
3. Je colle cette étiquette directement sur mon certificat d'immatriculation au niveau de l'ancienne adresse sur le certificat d'immatriculation à la rubrique C.3.